



FNASCE
couleur passion

Congrès 2026

22 et 23 avril

Clermont Ferrand





FNASCE
couleur passion

Gestion immobilière des unités d'accueil

Congrès 2026 - 22 et 23 avril - Clermont Ferrand

Enquête MISIM

Une enquête demandée par le service de la mission de la stratégie immobilière ministérielle pour :

- faire un état des lieux des unités d'accueil Etat,
- assurer leur bon entretien,
- montrer l'engagement des ASCE dans l'entretien de ce patrimoine important.

Enquête MISIM

01 septembre 2025

Arrivée Hassina Boudari

30 juin 2025

Lancement de
l'enquête

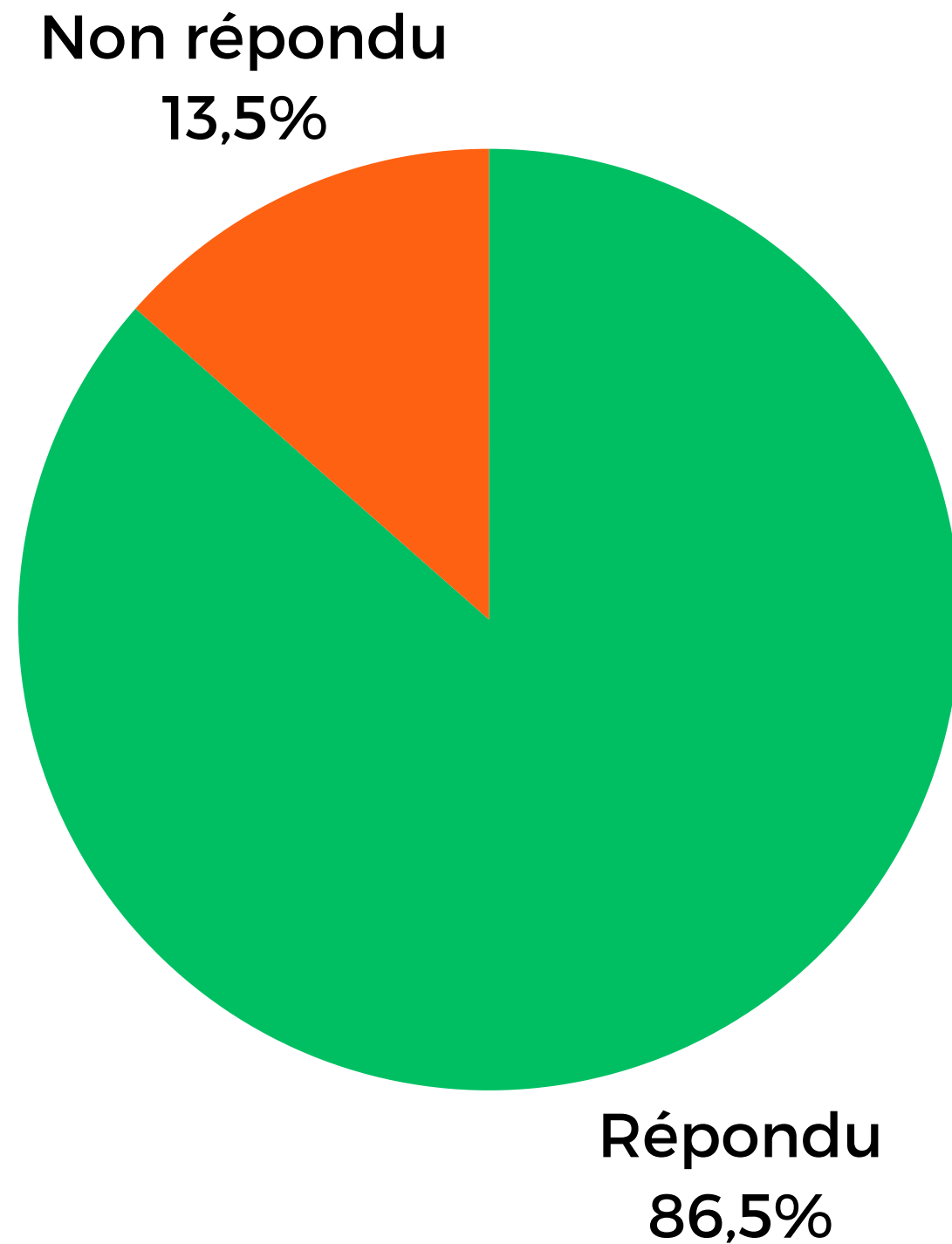
15 octobre 2025

1ère réunion avec la
MISIM

09 décembre 2025

2ème réunion avec la
MISIM

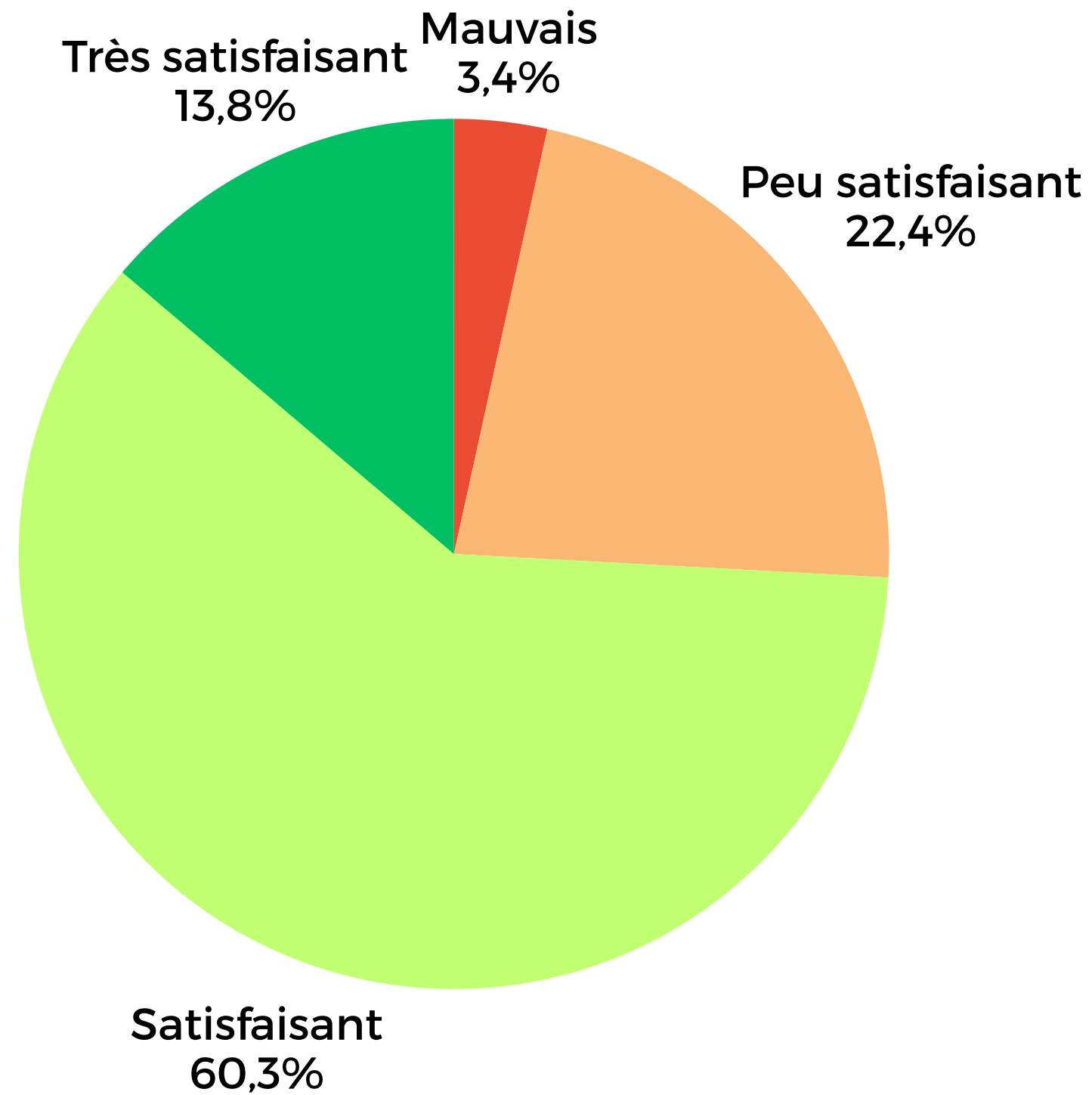
Résultats Enquête MISIM



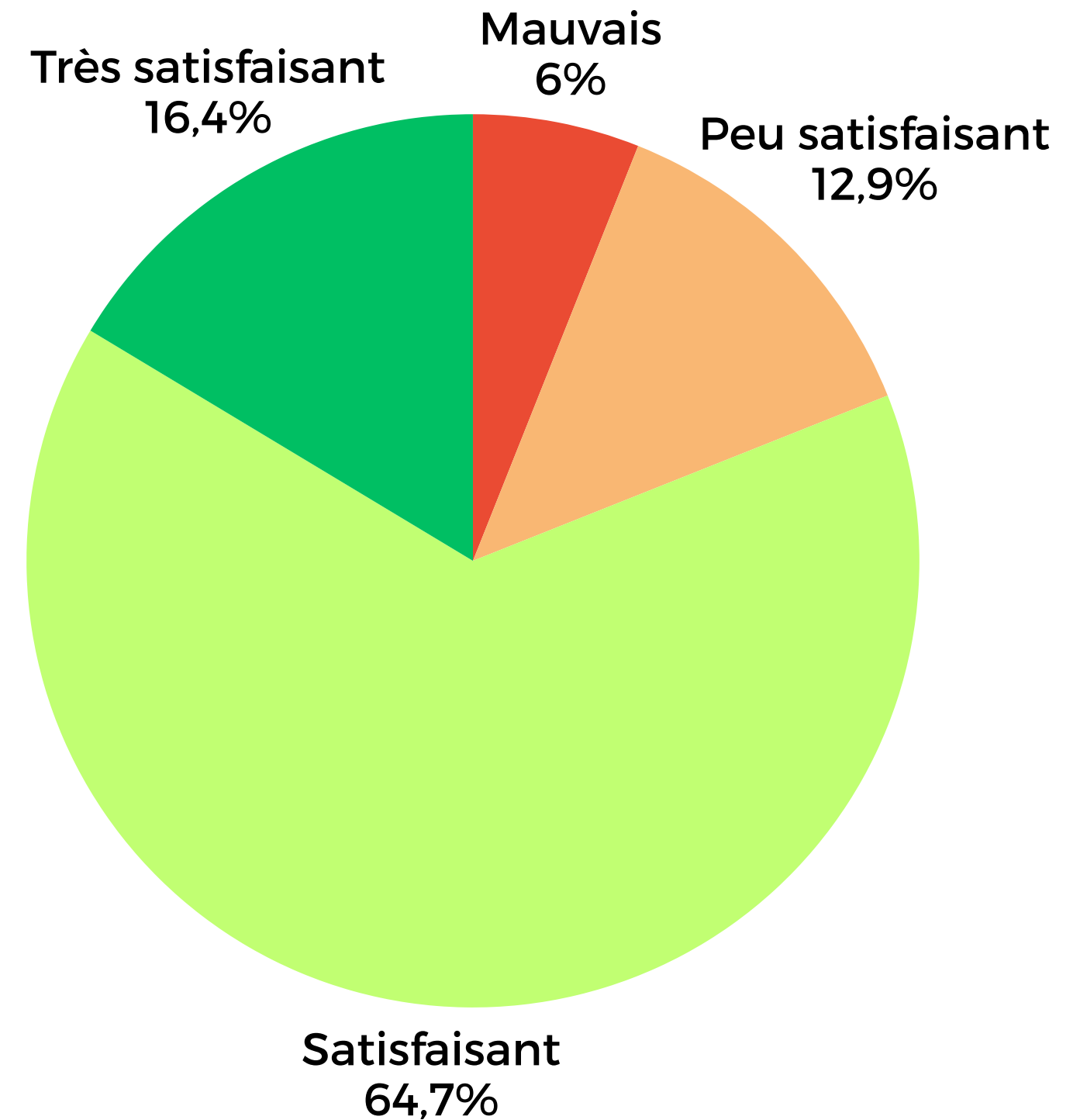
**Merci aux ASCE
d'avoir répondu**

Résultats enquête MISIM

Globalement les UA sont en bon état



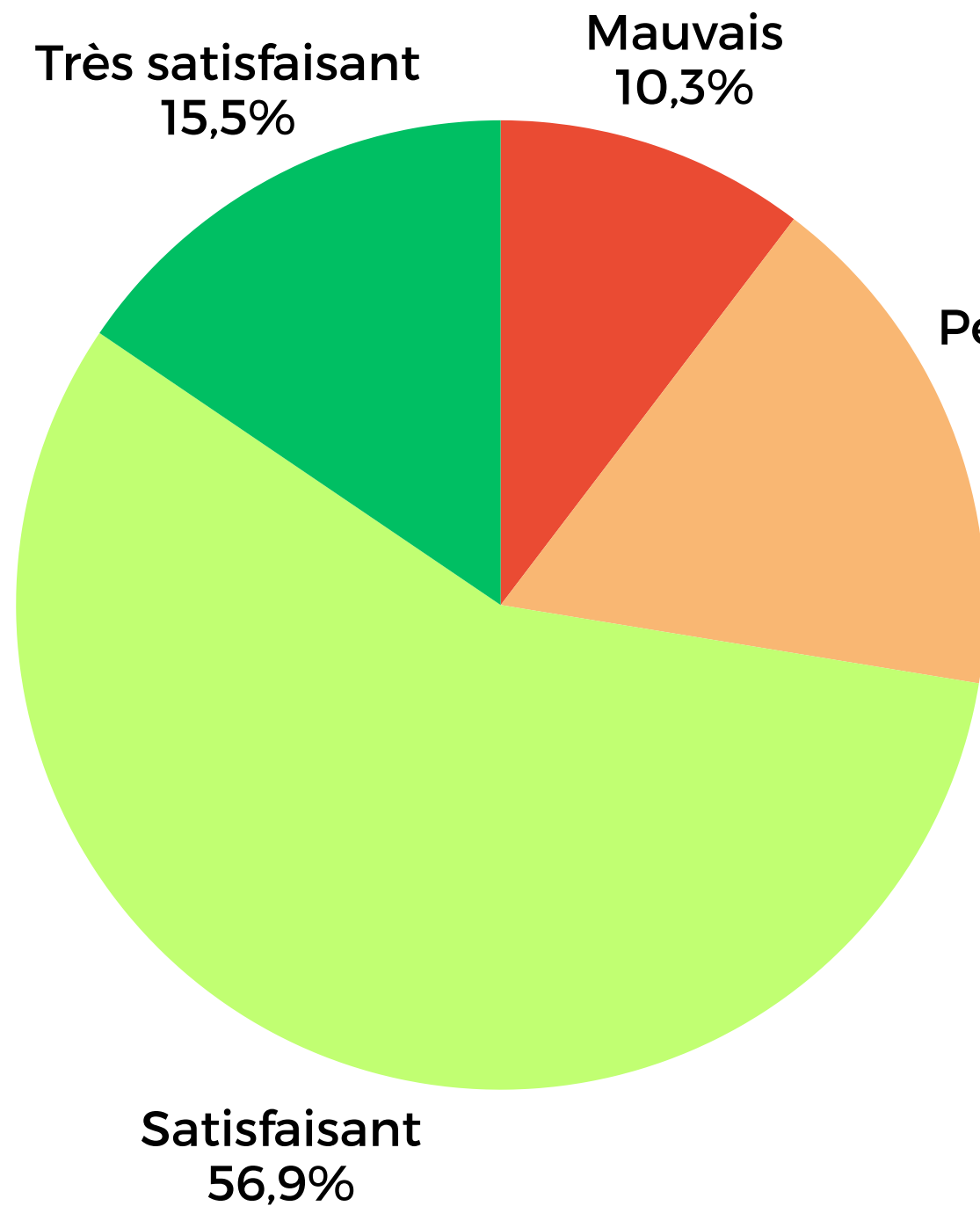
Etat structure / façade



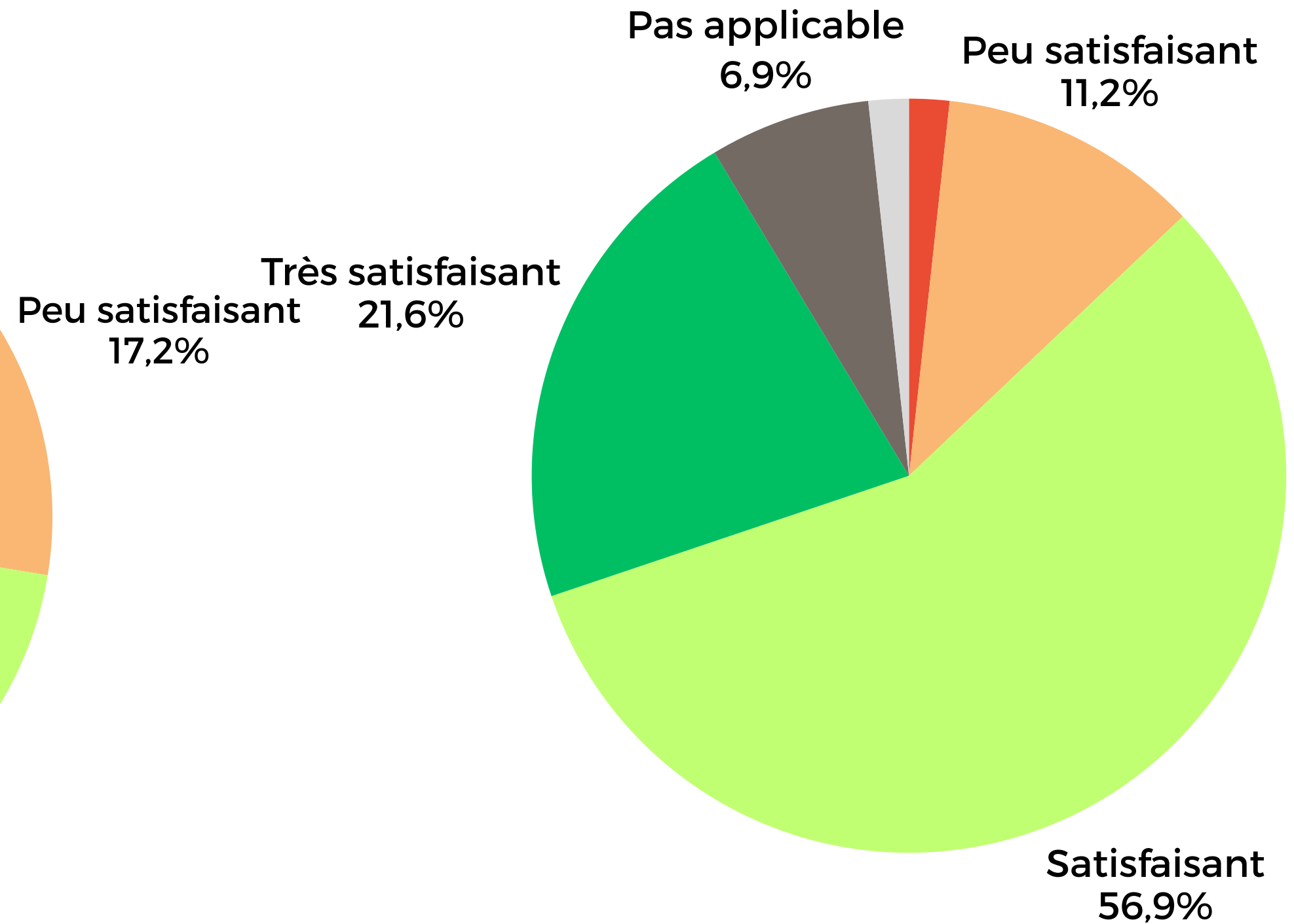
Etat couverture / étanchéité

Résultats enquête MISIM

Globalement les UA sont en bon état



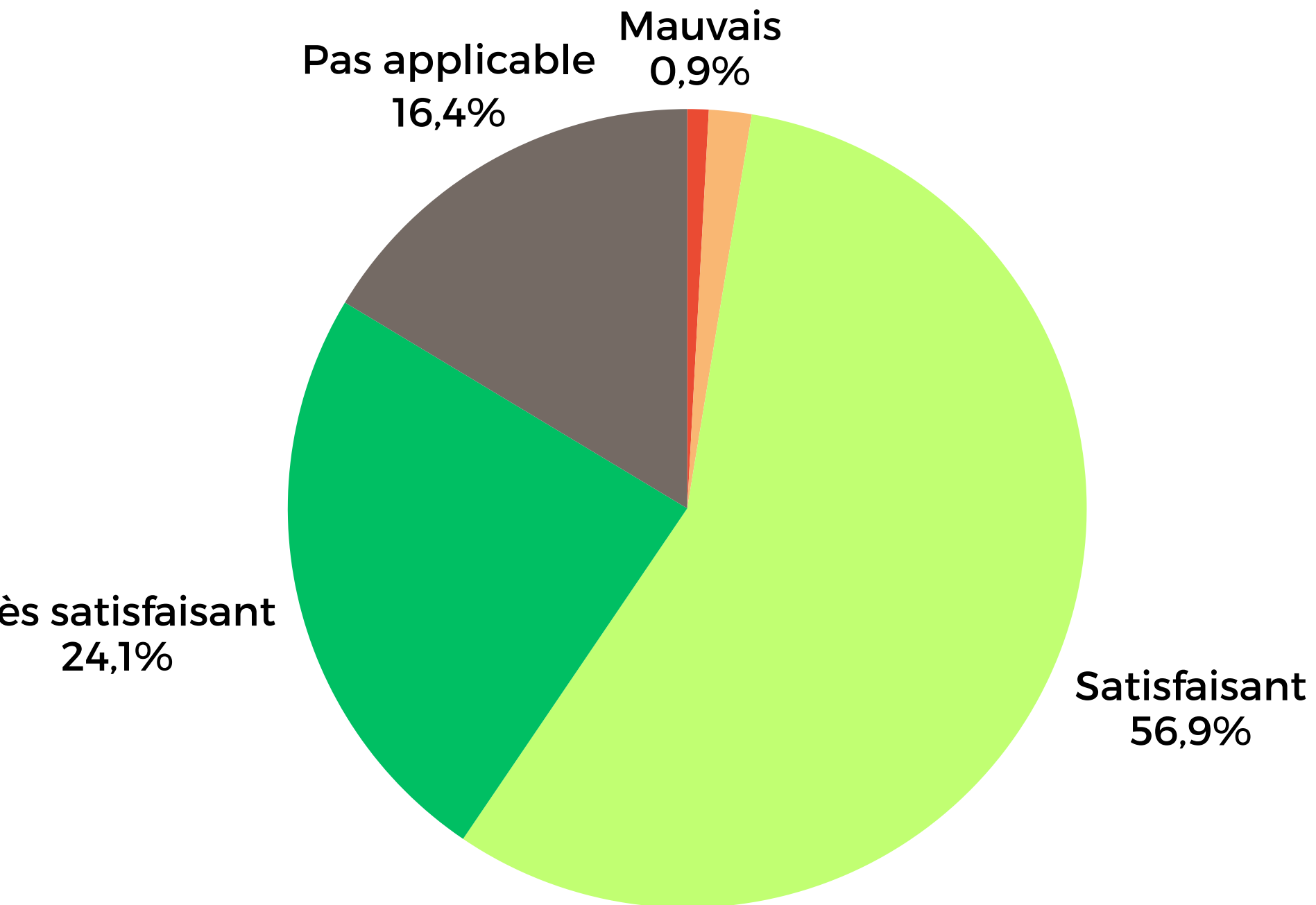
Etat menuiseries extérieures



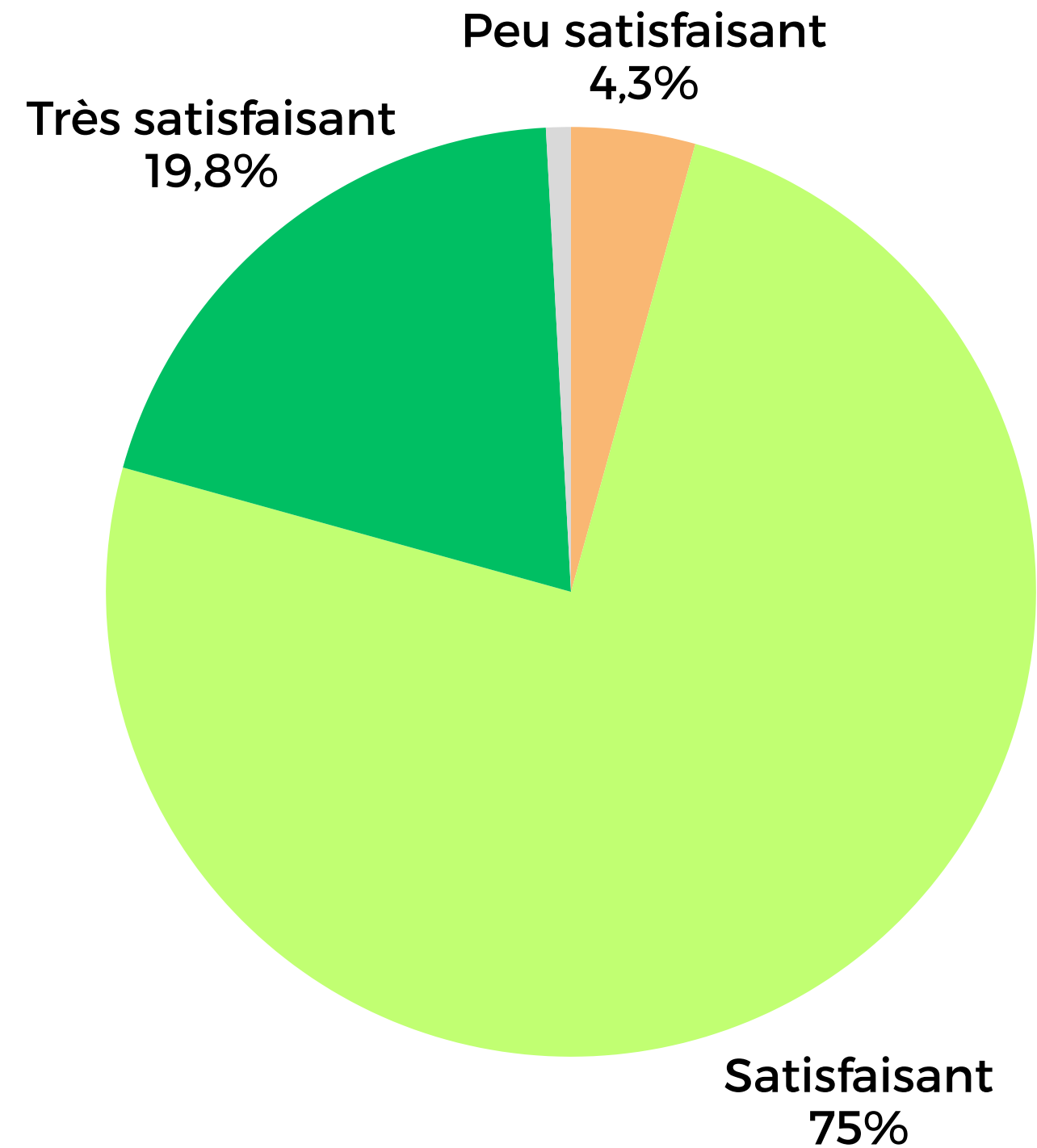
Etat chauffage / ventilation

Résultats enquête MISIM

Globalement les UA sont en bon état



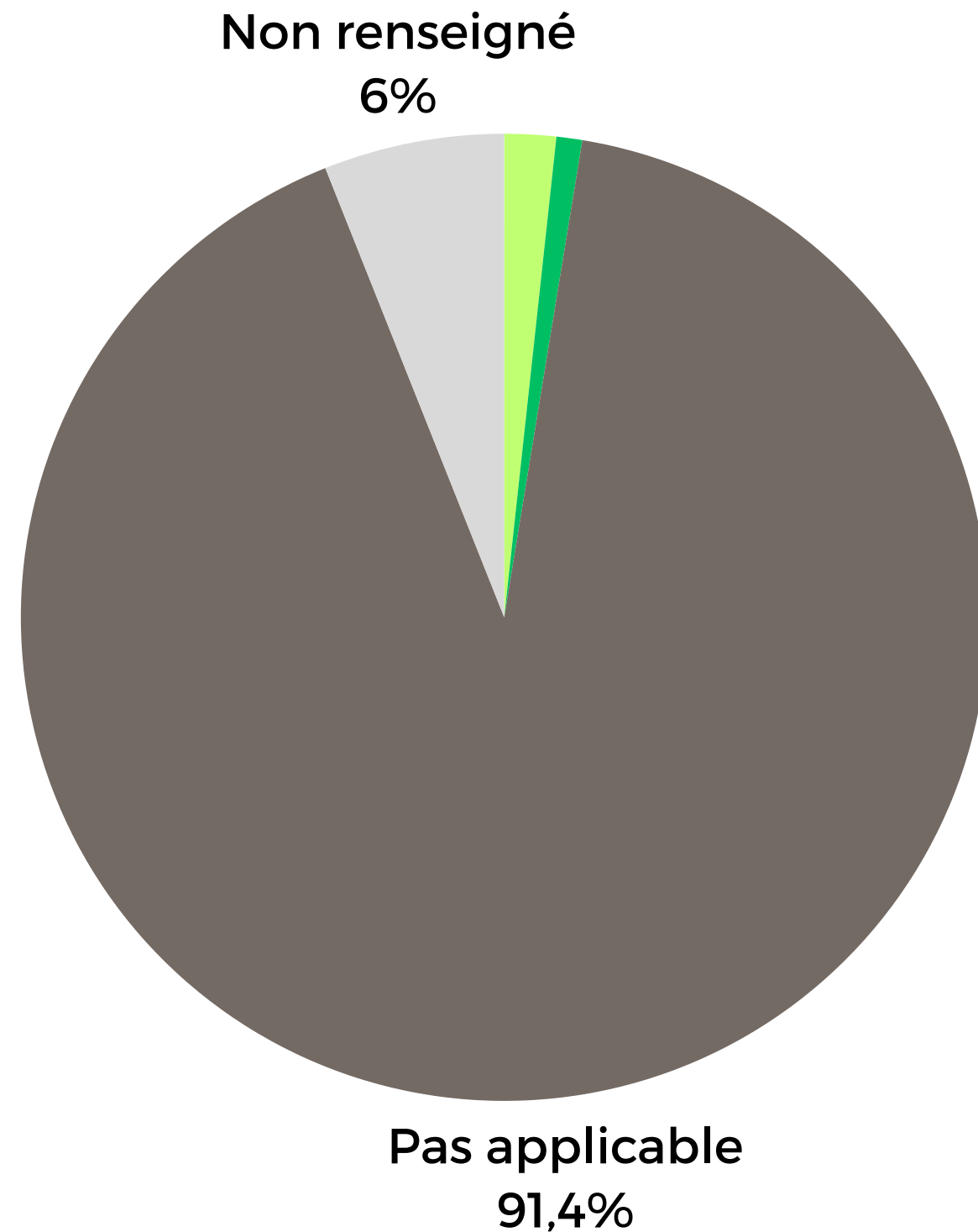
Etat sécurité incendie



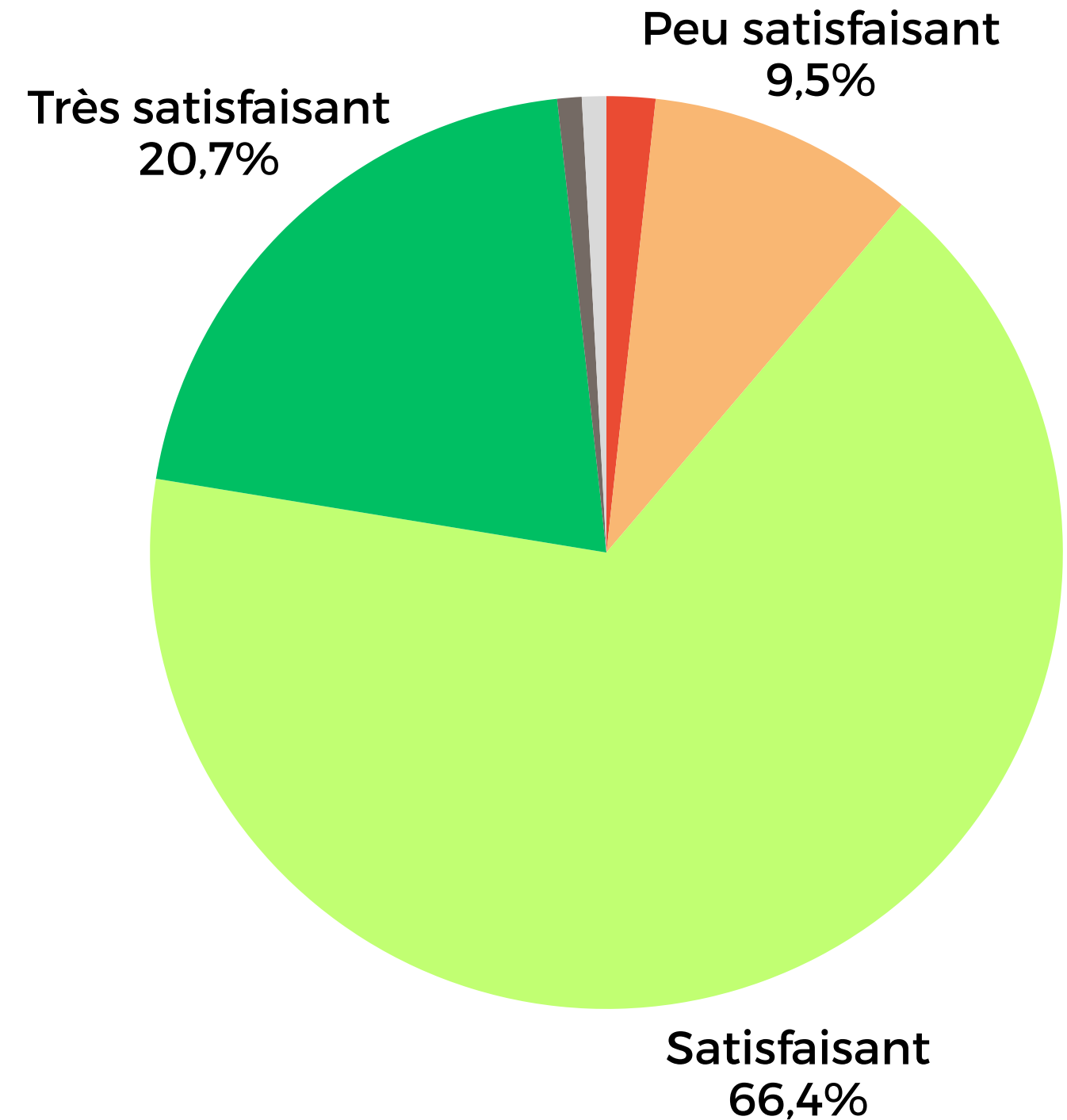
Etat électricité

Résultats enquête MISIM

Globalement les UA sont en bon état



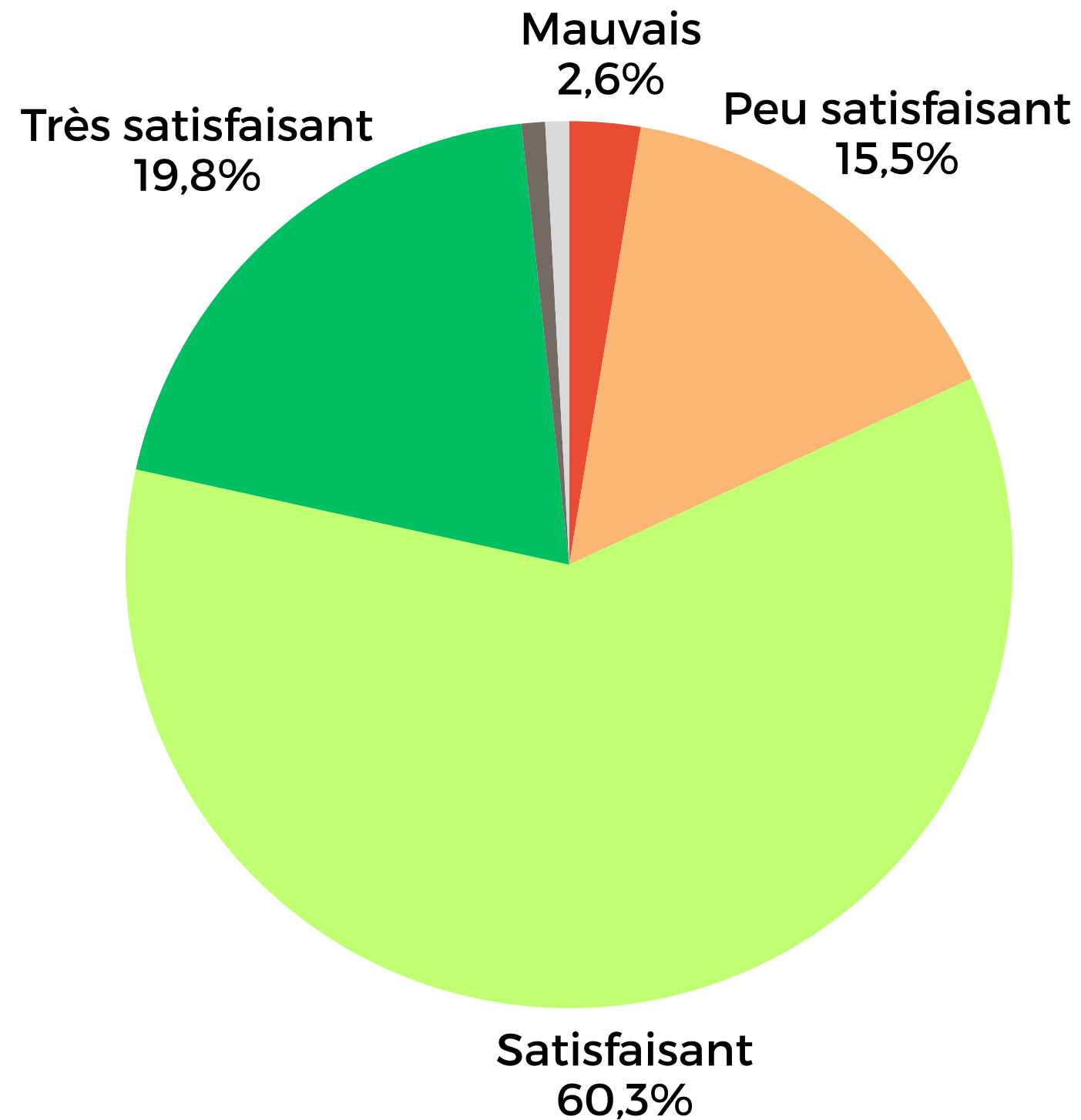
Etat ascenseur / monte charge



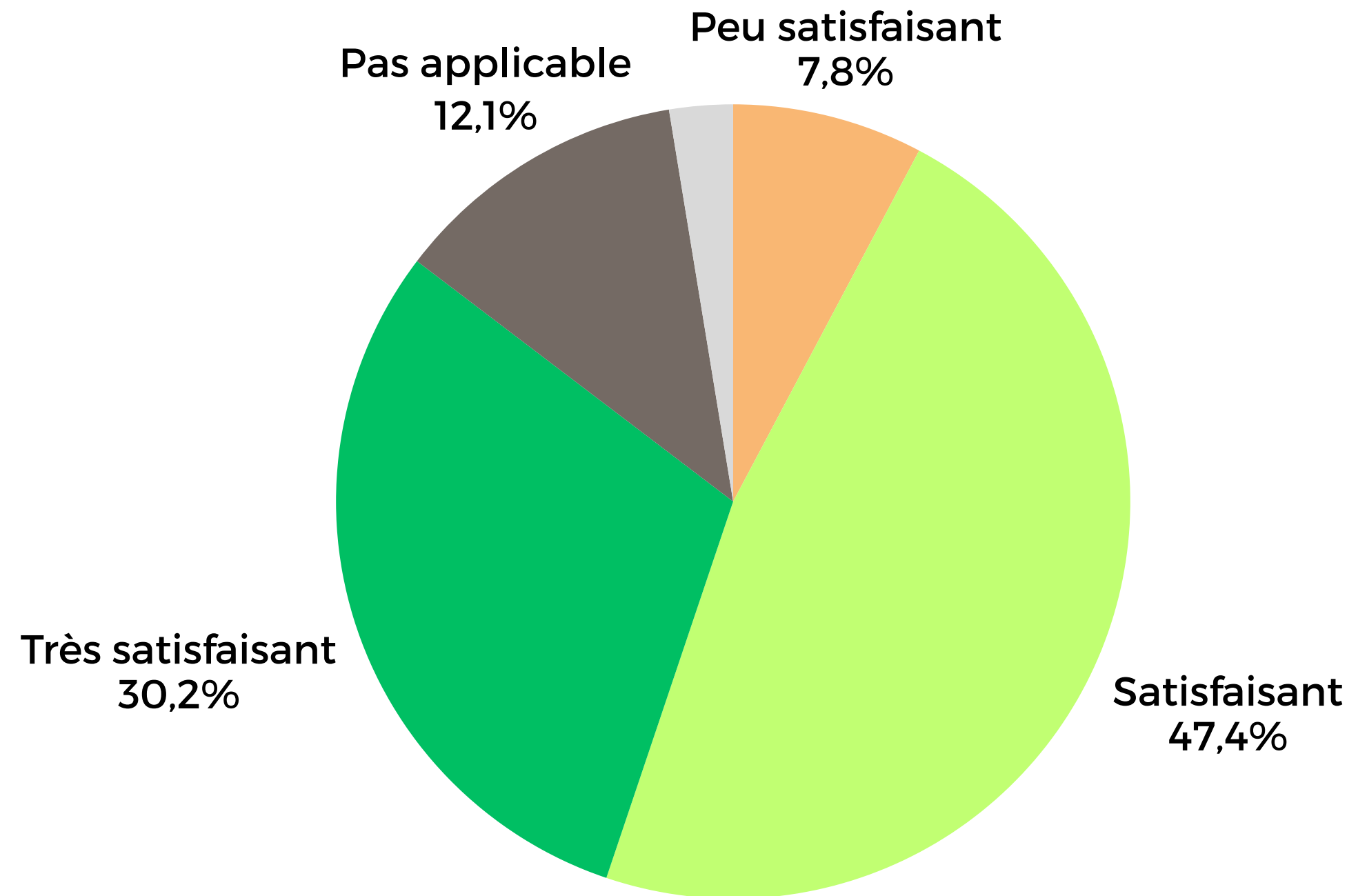
Etat plomberie / sanitaire

Résultats enquête MISIM

Globalement les UA sont en bon état



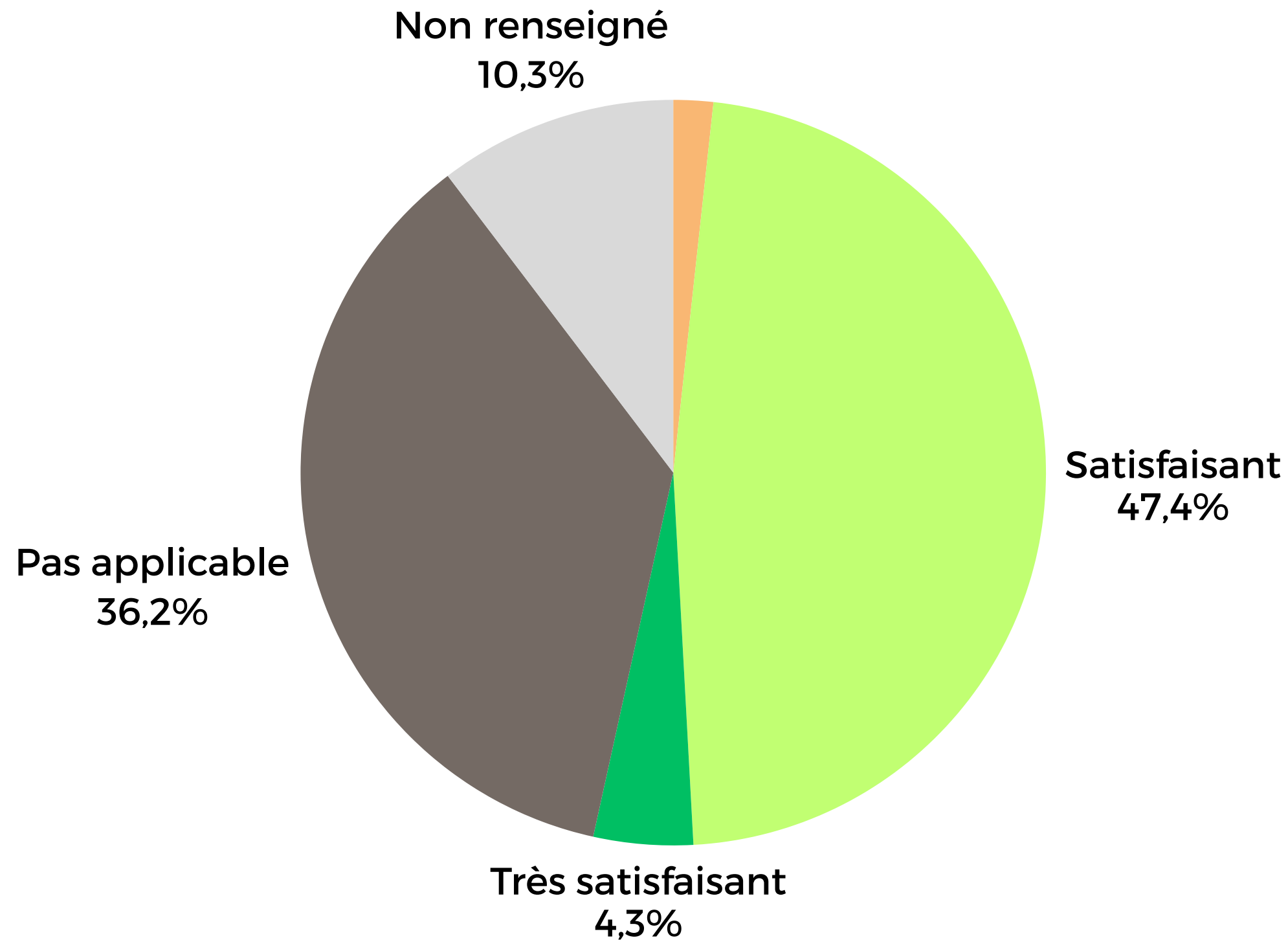
Etat aménagement intérieur



Etat VRD / espaces verts

Résultats enquête MISIM

Globalement les UA sont en bon état



Etat équipements de sûreté

Enquête MISIM

Pour quoi faire ?

Les grilles d'analyse par bâtiment ont été transmises à notre commission permanente affaires immobilières et unités d'accueil, constituant ainsi un état « zéro » et l'identification d'un programme de travaux à court ou moyen terme par les ASCE gestionnaires, afin d'aider cette commission dans sa mission de planification des aides à apporter aux ASCE dans le cadre des travaux programmés.

Aides aux travaux

- 5 000 € maximum d'aide et 5 000 € d'avance remboursable sur 5 ans
- 10 000 € pour des travaux de réhabilitation lourde et 15 000 € d'avance remboursable sur 8 ans maximum
- 1 000 € complémentaire pour travaux de mise en accessibilité ou travaux en site difficile d'accès
- Un apport financier de l'ASCE au moins équivalent à l'aide FNASCE
- Les travaux ne doivent pas avoir commencé avant le dépôt de la demande d'aide sauf travaux urgents et avec accord de la commission des affaires immobilières
- Offrir au moins un séjour gratuit pendant 4 ans



Politique immobilière de la FNASCE

Souhait de préserver les biens Etat mis à disposition aux ASCE et d'assurer leur bon entretien

Constat des difficultés :

- problème pour pérenniser dans le temps ces mises à dispositions
- problèmes pour renouveler les conventions
- entretiens parfois lourds sur le gros oeuvre

Volonté de se constituer des biens propres pour poursuivre la politique sociale :

- séjours gratuits
- logement nouveaux arrivants
- logement d'agents en difficulté
- séjours de vacances à bas coût

Fond de Solidarité Unités d'Accueil FSUA

Historique

**11 UA achetées
grâce au FSUA**

2024

Augmentation du
montant des aides

2012

Création du
fonds
25000€/an par
la FNASCE

2013

25000€/an par la
FNASCE
+ 0.25€/adhérents
ASCE

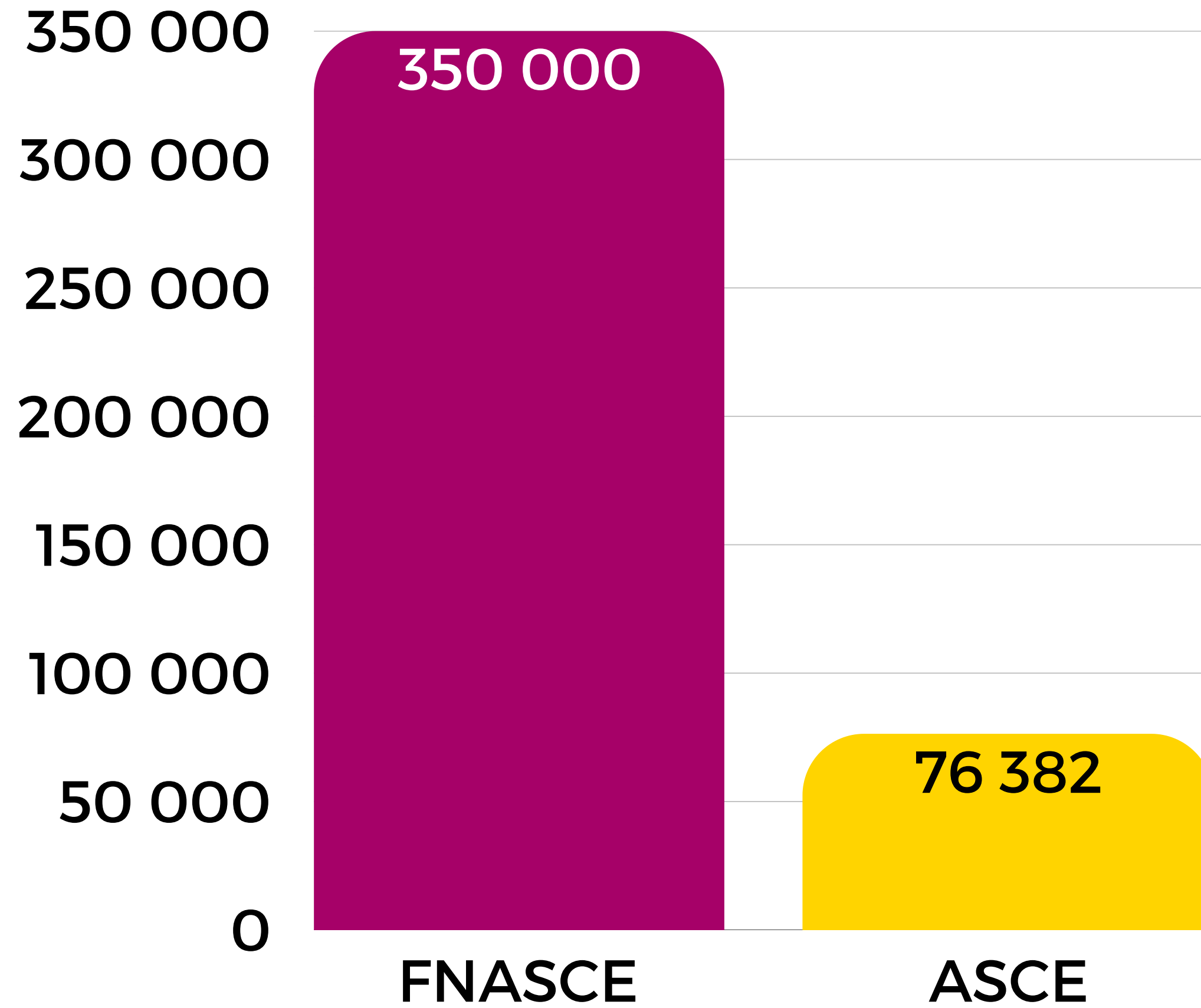
AG 2025

Augmentation de la
part par adhérents
0.5€/adhérent ASCE

2026

Le fonds est à 8941€
et ne permet plus
d'aider les Asce

Le FSUA depuis sa création



Pas d'appel à cotisation
FSUA aux ASCE en

- 2016
- 2017
- 2020

Les aides à l'acquisition

Détail des aides et des conditions (depuis 2024)

Pour le premier achat : 80 000 €

Pour le second et le troisième : 40 000 €

→ 50% maximum du montant total de l'opération

Critères d'éligibilité :

→ L'Asce ne doit pas avoir plus de deux unités d'accueil en propre.

→ Engage l'Asce à offrir au moins 2 séjours gratuits par an pendant 10 ans.

→ Si revente du bien, l'ASCE doit rembourser la FNASCE.

FSUA

Nécessité d'abonder mais comment faire ?

Fin 2025

Le fonds est à 8941€
et ne permet plus
d'aider les ASCE

**Séminaire CDF /
PU mars 2026**

Atelier dédié

CPAI

Etude des
propositions issues
du séminaire

**Décision CDF de
proposer un
vote en AG**

Premières réflexions
au CDF de décembre

Proposition

Chacun y met du sien - solidarité

- La FNASCE augmente sa participation et passe de 25 000€ à 35 000€
- La part adhérent ayant augmenté l'an dernier en prévision à l'utilisation du fonds, elle reste à 0.5€/adhérent ASCE
- Besoin d'un complément avec le reversement d'une part des majorations (toutes tranches) appliquées lors des attributions d'UA
- Les critères d'attribution seront étudiés lors de la rencontre des gestionnaires

Pas d'aide possible en 2026

Proposition

Quel % ?

35 000€ FNASCE

+ 13 212€ (part 0.5€/adhérents) base 2025

Base des séjours passés en 2025 (176 720€)

	50%	60%	70%
Montant généré par la tarification différenciée des séjours en UA	88 360€	106 032€	123 704€
TOTAL	136 572€	154 244€	171 916€

Proposition 1

Sur la base des 50%, nombre d'achat possible :

Base des séjours passés en 2025

	2026	2027	2028	2029	2030
Montant du fonds	57 253€	193 825€	170 397€	146 969€	203 541€
Nombre d'achat d'UA	0	2	2	1	2

Proposition 2

Sur la base des 60%, nombre d'achat possible :

Base des séjours passés en 2025

	2026	2027	2028	2029	2030
Montant du fonds	57 253€	211 497€	205 741€	199 985€	194 229€
Nombre d'achat d'UA	0	2	2	2	2

Proposition 3

Sur la base des 70%, nombre d'achat possible :

Base des séjours passés en 2025

	2026	2027	2028	2029	2030
Montant du fonds	57 253€	229 169€	241 085€	173 001€	184 917€
Nombre d'achat d'UA	0	2	3	2	2



Des questions ?